

# Zone maraîchère et horticole

## Site de la vallée Wavrin (59)

---



### Appel à candidature

Dépôt des dossiers de candidature : **24 février 2015** au plus tard



• GABNOR •  
Les Agriculteurs **BIO** du Nord-Pas-de-Calais



En juillet 2013 la communauté urbaine de Lille a lancé un appel à candidature en vue de l'installation de porteurs de projet sur la zone maraichère de Wavrin (59).

La Métropole européenne de Lille (MEL) lance un 2<sup>nd</sup> appel à candidature

Les porteurs de projet qui souhaitent déposer leur candidature sont invités à prendre connaissance de l'évolution du projet et à remplir le dossier ci-joint, pour ceux qui restent intéressés pour s'installer sur la zone dès son ouverture fin 2015

Merci de renvoyer le dossier de candidature ci-joint complété pour le 24 février 2015 au plus tard

**par courrier à l'adresse suivante**

Métropole européenne de Lille  
Réponse à l'appel à projet installation  
A l'attention d'Isabelle Ciekanski  
1 rue du ballon CS 50749  
59034 Lille Cedex

**Et par mail** à [ciekanski@lillemetropole.fr](mailto:ciekanski@lillemetropole.fr) et [mathilde.roger-mexme@gabnor.org](mailto:mathilde.roger-mexme@gabnor.org)

Pour tout renseignement complémentaire sur cet appel à candidature, merci de contacter

Au gabnor : Mathilde Roger mexme [mathilde.roger-mexme@gabnor.org](mailto:mathilde.roger-mexme@gabnor.org)

A la chambre d'agriculture de région : Katia Rolland : [katia.rolland@agriculture-npdc.fr](mailto:katia.rolland@agriculture-npdc.fr)

## **I/ELEMENTS DE CONTEXTE**

Lille Métropole a décidé de soutenir le développement d'une agriculture de proximité, durable et respectueuse de l'environnement, identifiée comme vectrice de création d'emplois et de développement économique dans la ceinture rurale du territoire périurbain.

Fort de cette volonté, Lille Métropole a proposé à ses partenaires (Chambre d'agriculture de Région, GABNOR, Pôle Légume, SOGEMIN, Etat, Conseil Régional du Nord-Pas de Calais, Conseil Général du Nord, Agence de l'eau Artois-Picardie, SAFER, établissements d'enseignement, FRCUMA, etc.) de donner de la visibilité à cette idée en créant une zone entièrement dédiée à ce type d'agriculture, sur « le site de la Vallée » à Wavrin (59).

Ce site offre un espace de 47,7 ha de terres arables situées le long de la route nationale 41 et mises en réserve à la SAFER à la demande de Lille Métropole.

L'aménagement de cette zone cherche à répondre à 3 objectifs majeurs :

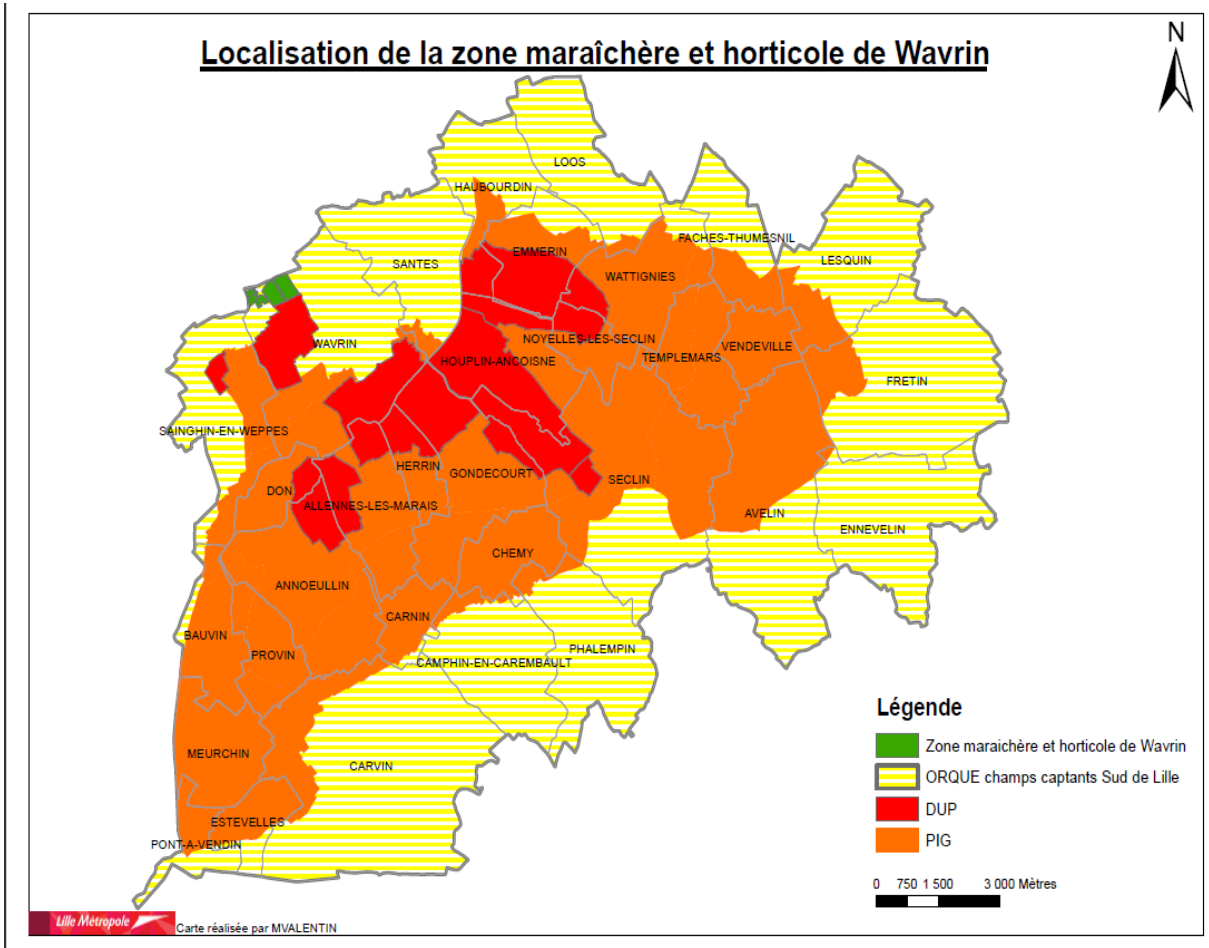
### **1. Soutenir la création de nouvelles unités de productions agricoles, notamment maraîchères, arboricoles et horticoles.**

Dans un contexte de rareté du foncier agricole libre d'occupation, il s'agit d'aider à l'installation et de mettre à disposition d'agriculteurs (jeunes, reconversion et relocalisation métropolitaine) des parcelles aménagées et viabilisées, moyennant un bail rural conclu entre Lille Métropole et le porteur de projet.

### **2. Développer des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.**

Cet objectif répond aux besoins spécifiques du territoire des Weppes, comptes tenus :

- des objectifs du Grenelle de l'environnement, qui imposent 20% de surface agricole utile certifiée agriculture biologique sur le territoire (l'agriculture biologique ne représente aujourd'hui que 0,1% de la surface agricole utile totale de la métropole (29ha)).
- de la sensibilité de l'environnement du site, notamment :
  - La ressource en eau (le site étant situé dans l'aire d'alimentation des captages du sud de Lille, juxtaposé à la Déclaration d'Utilité Publique Champs Captants et à un Périmètre d'Intérêt Général)
  - La biodiversité (thématique récurrente en région)
  - Les phénomènes d'érosion liés à l'absence de végétalisation des paysages métropolitains (principalement en openfields).



**Localisation du projet de la zone maraîchère de Wavrin  
dans l'aire d'alimentation des champs captant du sud de Lille.**

Pour répondre à cet objectif, la zone de Wavrin semble être une opportunité pour :

- Promouvoir et développer l'agriculture biologique, et ainsi répondre à l'augmentation de la demande en produits biologiques et locaux dans la métropole lilloise
- Valoriser et conforter les efforts réalisés ces dernières années par le monde agricole, engagé dans de nombreuses démarches de progrès environnementaux. Il s'agit d'encourager une agriculture viable, vivable et transmissible, ayant une démarche de progrès environnemental.

Les premiers porteurs de projet ont souhaité être en agriculture biologique. La conversion est en cours. Il est donc attendu des projets en Agriculture Biologique.

**3. Aménager une zone "vitrine" pour la profession, intégrée dans son territoire.**

Il s'agit d'inciter les projets collectifs entre les agriculteurs qui seront présents sur la zone, en lien avec les besoins du territoire.

Lille-Métropole souhaite faire de cette zone une vitrine pour la profession, grâce à l'installation de différentes cultures, et aux échanges des futurs agriculteurs entre eux et avec le reste du territoire. Enfin, il s'agit de valoriser le site avec un aménagement de qualité.

**NOTA BENNE :** Les partenaires de la zone maraichère et horticole de Wavrin souhaitent donner une dimension collective au projet. Les agriculteurs qui s'installeront sur la zone devront inscrire leur projet dans cette perspective d'action collective et de mutualisation des moyens.

Il s'agit en effet de faire émerger des synergies et coopérations entre les agriculteurs présents sur la zone, mais également avec les autres agriculteurs du secteur : échanges d'expériences, mutualisations de moyens, projets collectifs en lien avec les besoins du territoire, etc.

## **II/ETAT DES LIEUX DEBUT 2015 ET CALENDRIER**

### **1. Cinq porteurs de projet en cours d'installation sur la zone**

Fin 2013, sept porteurs de projet ont été sélectionnés pour entrer dans un dispositif d'accompagnement proposé par Lille-Métropole et ses partenaires, et pour être les premiers à s'installer sur la zone.

Ils sont accompagnés par la Chambre d'agriculture, le GABNOR et la FRCUMA, dans la construction de leurs projets individuels d'installation, ainsi que dans la construction d'un projet collectif (mutualisation de moyens, préparation à la future gestion commune de la zone).

Ils ont également coopéré avec les services de Lille-Métropole, afin de faire avancer les travaux de la collectivité suivant les besoins réels de leurs futures installations (sur le bâtiment, la répartition parcellaire, etc.).

Aujourd'hui, le groupe a pour projet en 2015 de créer une CUMA. Cette CUMA aura pour fonction d'assurer la gestion collective de la zone, de permettre la mutualisation de moyens matériels, administratifs, voire humains.

Les porteurs de projet toujours intéressés par une installation (fin 2015 ou début 2016 suivant les cas) sur la zone sont les suivants :

- Marine Bardon : qui s'installera en petits fruits, fruits (sauf pommes et poires) et PPAM, avec une partie transformation (huiles et sel aromatisés, séchage des plantes), et une commercialisation en Biocoop, sur des marchés, et à Norabio.
- Jean-Pierre Lancry : qui plantera un verger (pommes et poires), et cultivera des légumes de plein champ (betterave, pomme de terre...). Il compte vendre la majeure partie de ses produits à Norabio, et également faire de la vente directe.

- Pierre-Olivier Boursigaux : qui s'installera en horticulture : culture de plants de légumes maraîchers, pépinière (orientée vers les plants de fruitiers et petits fruitiers), et quelques plantes annuelles et vivaces). Il vendra ses produits aux professionnels et aux particuliers du secteur.
- Thomas Boonen : qui s'installera sur 6 hectares en maraîchage diversifié avec des salariés, et vendra sa production à une Ruche-qui-dit-Oui sur Paris.
- Cécile Galland : qui s'installera sur 3 hectares en petits fruits, avec transformation en confitures. Elle continuera à écouler sa production par ses débouchés actuels (Biocoop, Norabio, foires).

Tous ces porteurs de projet seront certifiés Agriculture Biologique.

## **2. Organisation physique de la zone**

La MEL dispose actuellement de 35 hectares sur le « Site de la Vallée » à Wavrin, divisés comme suit :

- 1,5 ha de terrain réservé à l'aménagement des voiries et du bâtiment agricole
- 23 ha déjà réservés aux porteurs de projet ayant été sélectionnés fin 2013 pour s'installer sur la zone.
- 4 ha réservés à l'installation d'un Espace-test agricole
- 6,5 ha à attribuer à de nouveaux porteurs de projet

Le découpage parcellaire a été réalisé été 2014. Les 6,5 ha restant disponibles pourront accueillir 2 à 3 porteurs supplémentaires, suivant les besoins fonciers des candidats retenus.

## **3. Les terres de la zone.**

- Conversion Bio des terres :

La grande parcelle n°1 (sur laquelle sera construit le bâtiment. Cf : plan) a été mise en conversion vers l'agriculture biologique le 13 mars 2014. Elle sera donc en deuxième année de conversion à partir du 13 mars 2015, et sera certifiée AB à partir du 13 mars 2017.

La seconde grande parcelle : les terrains réservés pour Pierre-Olivier Boursigaux, Thomas Boonen et Cécile Galland ont été mis en conversion fin 2014, par les porteurs de projet eux-mêmes. Le terrain de 6,5 hectares entrera prochainement en conversion.

- Qualité des sols :

Voir résultats d'analyses Hérody en annexe.

- Précédents culturaux :

La parcelle sur laquelle les nouveaux porteurs de projet pourraient s'installer (n°2) a été cultivée par la SAFER au cours des dix dernières années. Des cultures de blé et de pommes de terre s'y sont succédé. La saison culturale 2013-2014 était en pommes de terre. Des travaux de drainage sont programmés au printemps 2015.

- Baux et d'un règlement de zone :

A la livraison de la zone (Noël 2015), un bail rural sera signé entre la MEL et chaque porteurs de projets. En attendant, une fois retenu le porteurs de projet sera invité à signer une convention d'occupation précaire (COP).

Un règlement de zone, annexé au bail rural, formalisera les engagements respectifs de chacun sur les questions de gestion, d'entretien du réseau d'irrigation, d'entretien des chemins et des haies, d'accès au bâtiment, etc.

#### **4. Habitat**

Les logements ne sont pas permis sur la zone. Cependant, une offre immobilière existe dans la commune de Wavrin et ses environs.

#### **5. Travaux prévus en 2015**

- Drainage d'une partie de la zone
- Forage et installation du réseau d'irrigation
- Bâtiment collectif : un bâtiment collectif sera construit en 2015, et livré fin 2015, sous réserve d'aléas.

L'objectif du bâtiment agricole mutualisé est triple :

- Il est, avant tout, un outil de travail pour les agriculteurs en place sur la zone.
- Il est également le support des synergies entre les agriculteurs, permettant la mutualisation de moyens, le développement de projets collectifs...

La MEL a donc prévu un projet de bâtiment modulable, qui a été complété avec le groupe de porteurs de projet retenus en 2013, au cours d'un travail de co-construction en 2014.

- Enfin, il assurera un effet vitrine du site, étant la partie la plus visible de l'aménagement.

Il devra alors contribuer à la valorisation du patrimoine paysager.

#### **6. Répartition des charges :**

- La collectivité supportera le coût de la viabilisation de la zone :

Forage, Voirie et Réseaux Divers (chemins, eau et électricité arrivant à chaque parcelle), aménagement paysager (plantation d'une haie et implantation d'espace vert aux abords du bâtiment), et bâtiment.

- Les agriculteurs devront s'acquitter :

d'un fermage de 200 euros/an/hectare (intégrant la taxe foncière), et d'un loyer du bâtiment. Ce loyer sera de 4000 euros par an au total, à répartir entre eux par les agriculteurs, au prorata de leur utilisation, selon des clés de répartition qu'ils auront établies entre eux.

La MEL, en tant que bailleur, aura comme unique interlocuteur la structure juridique créée pour représenter le collectif d'agriculteurs (CUMA, association...), tant pour la facturation du loyer et des charges liées au bâtiment, que pour la gestion dudit bâtiment.

- Entretien de la zone :

Le petit entretien, la maintenance courante, le nettoyage régulier, les abonnements et les consommations de fluides (eau, électricité, téléphone...), les taxes et assurances seront supportés par les porteurs de projet.

Le gros entretien sera à la charge de la MEL.

- Investissements :

La MEL ne demande aucune contribution aux agriculteurs pour les investissements qu'elle réalise sur la zone.

Cependant, les agriculteurs investiront eux-mêmes dans leur matériel.

### **III/ANIMATION**

Pour faciliter l'installation des porteurs de projet et animer les actions collectives, la Chambre, la FRCUMA et le GABNOR assurent conjointement un accompagnement des porteurs de projet :

- Au niveau individuel : un suivi et une aide à la construction et à la finalisation du projet d'installation
- Au niveau collectif : un accompagnement du groupe à la création d'une CUMA, et une animation de la réflexion collective sur d'autres problématiques collectives : organisation, commercialisation, lien avec le territoire, etc.

### **IV/ MODALITES DE SELECTION DES CANDIDATS**

Les partenaires font le choix de solliciter en priorité les porteurs de projet ayant déjà candidaté en 2013, et que le comité d'agrément avait orienté vers l'espace-test agricole. En effet, si les projets



n'étaient pas encore jugés assez mûrs en 2013, le Comité Technique souhaite pouvoir observer leur évolution et juger de leur maturité en 2015.

### **1. Modalités de la consultation**

- Remise des dossiers de candidature avant la date limite de remise des offres (20 février 2015)
- Audition des candidats ayant envoyé les dossiers retenus par le comité de sélection : le 10 mars 2015 (date retenu *a priori*).
- Les candidats retenus seront ensuite intégrés dans le dispositif d'accompagnement

### **2. Documents à fournir**

Les candidats devront présenter un projet professionnel agricole respectant les orientations décrites dans le présent dossier, et abouti. Ils devront fournir les documents suivants :

- Curriculum Vitae
- Copie des diplômes et formations professionnelles
- Lettre de motivation du candidat
- Dossier de candidature complété

### **3. Critères de sélection des candidats**

- Compétences du candidat :
  - Posséder un diplôme agricole
  - Avoir une expérience d'au moins un an dans au moins une des cultures envisagées par le porteur de projet
- Cohérence générale du projet d'installation :
  - Estimation cohérente des besoins en surface, en matériel, en main d'œuvre et en équipement pour concrétiser le projet
  - Pratiques culturelles respectueuses de l'environnement
  - Projet s'intégrant dans le contexte de la zone expliqué dans le présent dossier
- Viabilité économique du projet :
  - Prévisionnel économique réaliste
  - Choix de débouchés efficaces et en lien avec les réalités du marché local
- Intégration du projet dans une dimension collective :

- Projet intégrant la dimension collective de la zone
- Motivations du porteur de projet pour le collectif
- Eventuelles expériences précédentes en collectif

#### **4. Composition du comité d'agrément :**

- Lille Métropole
- Chambre d'Agriculture de Région Nord-Pas de Calais, Gabnor, FRCUMA, AFIP
- SAFER

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Téléphone :

Adresse électronique :

Situation professionnelle actuelle :

Situation familiale :

Je soussigné-e ..... déclare solliciter l'étude de mon dossier pour prendre part au projet de zone agricole de Wavrin.

Je m'engage à me rendre disponible pour un e rencontre avec le comité d'agrément en mars 2015.

Fait à : .....

Le :.../.../2015

Signature :

Note pour remplir votre dossier : merci de répondre au plus près des réalités, et de la façon la plus précise possible. Toutefois, si vous n'avez pas de réponse précise à toutes les questions, nous pourrons en échanger lors de votre rencontre avec le comité d'agrément.

I/ Présentation du porteur de projet

- Avez-vous participé, à des formations professionnelles agricoles, en lien avec votre projet d'installation ?

.....

Si oui, lesquelles ?.....

.....

- Avez-vous terminé votre Parcours à l'installation ? .....

Si oui, quand ? .....

Si non, l'avez-vous commencé ? .....

Et quand pensez-vous pouvoir le terminer ? .....

- Veuillez indiquer ci-dessous, pour chacune de vos expériences professionnelles agricoles :

Lieu	Durée	Type d'emploi/ poste occupé	Tâches assumées	Outils/machines utilisés

- Au cours de ces différentes expériences, avez-vous :

- pris des décisions en autonomie
- participé au travail de planification
- participé à l'organisation du travail
- participé à la gestion administrative et financière
- encadré de la main d'œuvre
- réalisé tout l'itinéraire technique d'une culture en autonomie

- Avez-vous, au cours des deux dernières années, participé à d'autres formes de formation pratique, de type visites, chantiers paysans, etc ? .....

Si oui, lesquelles ? .....

- Selon vous, quelles capacités et/ou qualités essentielles vous seront utiles pour mener à bien votre projet ?

.....  
.....

- Avez-vous des contacts avec des agriculteurs en région? .....

Si oui, précisez (famille, amis, employeurs, etc. ?).....

.....

- Etes-vous suivi par un ou plusieurs organismes agricoles ? .....

Si oui, lesquels ? .....

- Avez-vous des activités bénévoles ou des loisirs réguliers (en lien ou non avec l'agriculture)? .....

Lesquels ?.....

.....

## II/ Présentation du projet

### 1) Production

- Veuillez exposer brièvement votre projet, tel que vous l’imaginez sur la zone de Wavrin :

.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....

- Quelles cultures envisagez-vous de cultiver à Wavrin ?

.....  
 .....

Combien d’espèces/variétés comptez-vous cultiver dans chacune de ces cultures (nombre approximatif de légumes si maraîchage, de variétés si fruits...) ?

.....

Comptez-vous cultiver sous le label Agriculture Biologique ? .....

- Quelle surface totale souhaitez-vous occuper pour votre projet à Wavrin ? .....

Combien de surface d’abri comptez-vous y installer ? .....

Aurez-vous d’autres parcelles cultivées ailleurs ? .....

Si oui, où, qu’y cultiverez-vous, et sur quelle surface ? .....

- Envisagez-vous d’autres activités (autres que la production et la vente) dans votre entreprise ?

.....

Lesquelles ?

.....  
 .....

## 2) Commercialisation

Veuillez renseigner le tableau ci-dessous, pour chacun des débouchés que vous pensez utiliser pour écouler votre production. (Les chiffres demandés peuvent être approximatifs) :

	Liste des débouchés :	Part du chiffre d'affaires (approximatif, en %) :	Estimation du temps de vente hebdomadaire :	Distance parcourue pour le transport/livraison :
Année 1				
Année 2				
Année 3				
Année 4				
An				


- Veuillez expliquer les raisons principales de vos choix de débouchés :

.....

.....

.....

.....

.....

3) Moyens de production

- Veuillez renseigner les tableaux suivants. (Les chiffres demandés peuvent être approximatifs).

	Nombre d'UTA exploitant	Nombre d'UTA salariées (ou nombre moyen d'heures annuelles)	Nombre d'heures de travail bénévole (aide familiale ou autre) par mois
Année 1			
Année 2			
Année 3			
Année 4			
Année 5			

	Investissements (lister les achats à réaliser par année)	Montant estimé :
Année 1		



<b>Année2</b>		
<b>Année 3</b>		
<b>Année 4</b>		
<b>Année 5</b>		
<b>TOTAL du montant des investissements :</b>		

4) Plan de financement et prévisionnel

	<b>Montant des aides sollicitées :</b>	<b>Montant de l'apport personnel :</b>	<b>Montant des emprunts :</b>	<b>Autres modes de financement :</b>
<b>Année 1</b>				
<b>Année2</b>				
<b>Année 3</b>				
<b>Année 4</b>				
<b>Année 5</b>				

	<b>Chiffre d'affaires prévisionnel :</b>	<b>EBE prévisionnel :</b>	<b>Annuités :</b>	<b>Revenu supplémentaire (double-activité ?) :</b>

<b>Année 1</b>				
<b>Année2</b>				
<b>Année 3</b>				
<b>Année 4</b>				
<b>Année 5</b>				

### III/ Dimension collective

- Par le passé, quelles expériences avez-vous eu de travaux collectifs, de mutualisations, de coopérations, etc. ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Quel rôle avez-vous tenu au sein de ces collectifs ?

.....

.....

.....

.....

- Que retenir-vous principalement de ces expériences ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Aujourd’hui, pourquoi souhaitez-vous inscrire votre projet d’installation dans une dynamique collective ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

- Que pensez-vous que le collectif pourrait apporter à votre projet individuel ?

.....  
.....  
.....  
.....

- Que souhaitez-vous apporter au collectif ?

.....  
.....  
.....  
.....

- Comment pensez-vous procéder, avec vos futurs voisins, pour éviter les éventuelles concurrences, entre vous, et avec les autres agriculteurs du secteur ?

.....  
.....  
.....  
.....

- Quels sont les axes de votre projet individuel que vous souhaiteriez développer plus particulièrement en collectif ?

.....  
.....

.....  
.....

- Comment imaginez-vous l'organisation du groupe, dans sa vie au quotidien sur la zone, ainsi que dans la gestion collective du site et du bâtiment ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

- Quels travaux collectifs et/ou mutualisations imaginez-vous sur la zone ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....